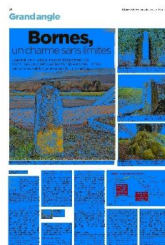


Bornes, un charme sans limites

L'opération visant à trouver des parrains et marraines pour rénover les marqueurs des limites cantonales valdo-genevoises fait un carton

Chavannes-des-Bois Comme bon nombre de ses consœurs, la borne No 22, non loin de la frontière française, a besoin d'un sérieux coup de jeune. Elle fut posée en 1808. L'inscription «CdV» indique que cette face est tournée vers le canton de Vaud.



Gregory Wicky Textes
Patrick Martin Photos

Elles se cachent dans des champs, le long de sentiers, au bord de ruisseaux, derrière les hautes barrières de propriétés privées, dans l'herbe à côté de l'autoroute... Vous n'y avez peut-être jamais pris garde, mais les limites entre Genève et Vaud sont jalonnées de bornes, parfois séculaires. Septante-deux, pour être précis, réparties le long de la démarcation principale, de Versoix à Chavannes-des-Bois, et autour des deux enclaves genevoises de Céligny (*voir infographie*).

Posés dès le XVI^e siècle pour les plus anciens, ces marqueurs territoriaux ont été malmenés par la pluie et le vent. Couverts de mousse, luttant pour ne pas disparaître sous la terre, leurs inscriptions effacées, fendus pour certains. C'est là que les membres de Re-Borne entrent en scène. La fondation, qui a déjà offert une deuxième jeunesse aux bornes des frontières franco-genevoises, à l'occasion du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération en 2015, s'attelle ce printemps à rafraîchir les petites sœurs qui marquent les limites (on ne dit pas «frontière» quand on parle de cantons) entre Vaud et Genève.

Le principe de la démarche est simple: sur le site de la fondation, toutes les bornes sont listées, montrées, prêtes à s'offrir aux citoyens désireux de déboursier entre 50 et 5000 francs pour devenir leur parrain ou marraine. Pas leurs propriétaires, bien sûr, plutôt des garants symboliques, avec toute la gratitude de Re-Borne, qui veillera à lancer la rénovation.

Commencée il y a un mois, l'opération a fait un carton. «Toutes les bornes ont trouvé preneur, sauf une, nous apprend Guy Reyfer, président de Re-Borne. Il s'agit d'une des bornes dites «remarquables» à 5000 francs. Il y en a trois du genre.» Avis aux amateurs, le bloc répondant au doux nom de 804-021, posé en 1716 au nord de Céligny, est donc toujours disponible.

Les parrains et marraines - aux deux tiers Genevois, Vaudois pour le reste - se sont manifestés loin à la ronde, pas que dans les communes directement concernées. «L'engouement est vraiment assez

frappant, s'enthousiasme Guy Reyfer. Suite à l'opération de parrainage précédente, pour les bornes franco-genevoises, les gens ont montré un attachement très fort à «leur» borne. Certains y ont organisé des repas-fondus, d'autres viennent régulièrement s'assurer de leur état...»

Place aux géomètres

Comment notre interlocuteur, cadre à la police genevoise, explique-t-il l'engouement populaire pour la démarche de Re-Borne? «Je crois que c'est une combinaison entre la méthode de financement, très concrète, qui peut s'apparenter à du crowdfunding, et bien sûr l'objet lui-même: les bornes sont des petits monuments, qui racontent l'histoire avec un ancrage local fort. C'est quelque chose qui parle aux gens.»

La fondation ne s'occupera pas elle-même d'effectuer les travaux: les quelque 23 000 francs récoltés seront reversés aux autorités vaudoises et genevoises. Ce sont les géomètres cantonaux qui détermineront le type de travail à effectuer. Il devrait avoir lieu au cours de l'été. Attention, il ne s'agit pas de rendre aux vénérables pierres leur aspect initial. Le but est surtout de faire en sorte qu'elles puissent rester debout pour les siècles à venir. «Seules quinze bornes nécessitent de véritables travaux en ce sens, à effectuer par des tailleurs de pierre, explique Guy Reyfer. Pour le reste, ce sera surtout du nettoyage, de l'entretien.» Les marquages gravés auront aussi droit à une nouvelle couche de peinture. Il faudra dans un deuxième temps déterminer si des moulages des éléments en relief doivent être effectués avant que le temps ne les efface totalement. Ce sera une autre décision, à prendre du côté des services cantonaux du Patrimoine.

Chasse au trésor

Pour qui sait les décrypter, les bornes présentent des particularités assez fascinantes (*lire encadré ci-dessus*). Mais pour avoir ce plaisir, il faut d'abord partir à leur recherche... Si Re-Borne compte bientôt participer à la mise en place, sur une portion de la frontière, d'un sentier didactique balisé, la recherche peut pour l'heure prendre la forme d'une fastidieuse chasse au trésor. Avoir en poche un des livres d'Olivier Cava-

leri*, références en la matière, s'avère d'une aide précieuse. En suivant les petites cartes détaillées, on devra patauger dans la gadoue, se prendre dans les ronces, passer sous des barrières électrifiées, fouiller dans les fourrés... Lorsque l'on finit par les dénicher, il faut bien admettre que ces pierres ne sont pas forcément des plus flamboyantes: elles sont plutôt petites, discrètes, parfois à peine visibles. Pas vraiment taping à l'œil, même si la restauration devrait leur rendre une part de leur superbe.

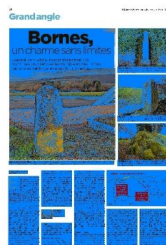
Leur charme est en fait assez indéfinissable. Est-ce cet aspect crypto-historique? Cette forme si particulière, à la fois géométrique et un peu bonhomme? Le fait qu'à l'heure de la géolocalisation par smartphone, ces blocs de pierre d'un autre temps restent la référence, les marqueurs officiels d'une démarcation bien réelle? Le mot de la fin à Guy Reyfer, ingénieur à l'âme de poète: «Une borne marque une limite, ce qui n'est pas pareil qu'une séparation. C'est bien, les limites, toute chose a besoin d'une limite. Pour utiliser la terminologie de la biologie, ces zones sont des points d'interface. Historiquement, elles ont toujours été des lieux d'échange, de rencontre. Une borne, ça n'est pas le mur de Trump!»

www.re-borne.ch

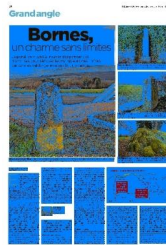
* «Histoire de bornes - Les frontières de Genève» et «Histoire de bornes - À la découverte des bornes-frontière du Jura vaudois» d'Olivier Cavaleri, Éd. Slatkine



Guy Reyfer
Président
de la fondation
Re-Borne



Borne No 1 À Versoix, près du lac, la première borne de la série date du XVI^e siècle. Elle porte les armoiries bernoises du côté vaudois et savoyardes du côté genevois.



No 23 L'inscription «FRce» qui orne cette pierre à Chavannes-des-Bois rappelle qu'à sa pose, en 1808, elle marquait la frontière entre le Pays de Vaud et l'Empire français.



Unique Ce bloc erratique entouré d'arbres, appelé Pierre à Pény, est l'emblème de la commune de Mies. Il fait office de borne depuis le Traité de Lausanne de 1564.